



# INF'EAU SEMOIS-CHIERS

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers

MAI 2020

n°46



Lavoir du Wascérou à Arlon

1. Editorial
3. Le Pays d'Arlon au fil de l'eau
11. Ici commence la mer
15. Saumon en classe
19. Les brèves
21. En mémoire de Jean-Etienne Hallet

# LE MOT DE LA CELLULE

Le dernier Inf'Eau annonçait le retour du printemps et des activités en extérieur.

Pour la cellule de coordination, ceci signifiait l'arrivée des Journées Wallonnes de l'Eau (JWE), la cérémonie de signatures du programme d'actions 2020-2022, l'opération Be Wapp, l'arrivée des inventaires, les réunions de concertation, la mise en valeur de notre patrimoine, les animations scolaires, ...

Comme tout le monde, nous étions loin de nous douter de ce qui allait arriver, ce fichu virus et ses conséquences.

Certaines activités ont été annulées comme les JWE ou Be Wapp, d'autres, comme la cérémonie de signatures du programme d'actions, reportées à des temps meilleurs. Plus aucune réunion de concertation, essence même du fonctionnement d'un Contrat de Rivière.

Au niveau professionnel, nous avons dû nous approprier le sens du mot télétravail.

Surprise passée, nous avons utilisé ce temps à développer certains sujets, notamment la signalétique des cours d'eau, le site Internet, la rédaction d'articles et de rapports, la poursuite de projets patrimoine, les projets de collaboration avec le WWF ou avec le COBARIC au Québec...

Certaines de nos activités abordées pendant l'hiver ont pu se terminer ou se poursuivre, comme l'opération « saumon en classe » ou le développement de production de truites de souches locales. Nos barrages flottants sont également toujours présents à Messancy et Athus sur la Messancy.

Depuis peu, nous pouvons, en respectant toutes les conditions sanitaires, retrouver le terrain au travers des inventaires.

Et soyons positifs, la réouverture des zones interdites par la PPA nous permettra également de retrouver une partie de nos terrains de jeu!

*Prenez soin de vous et de vos proches, et à bientôt !*

EDITORIAL

EDITORIAL



*Une demi-douzaine de pompes publiques fonctionnaient autrefois dans Arlon. Elles permettaient d'accéder à l'eau potable car seules quelques maisons disposaient d'un puits ou d'une citerne à eau.*

## LE PAYS D'ARLON AU FIL DE L'EAU

Le projet « Le Pays d'Arlon au fil de l'Eau » a été créé pour mettre en valeur le riche patrimoine du Pays d'Arlon lié à l'eau. Lavoirs, moulins, abreuvoirs, pompes ou fontaines, tous ces éléments bâtis ont un intérêt touristique et historique important.

Les 4 communes du Pays d'Arlon, à savoir *Attert, Arlon, Aubange et Messancy*, avaient inscrit ce projet de valorisation didactique du patrimoine lié à l'eau dans les programmes d'actions 2016-2019 du Contrat de Rivière Moselle et dans celui du Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Ce projet a été réalisé dans le cadre, entre autres, des journées wallonnes de l'Eau que les Contrats de Rivière organisent depuis près de 15 ans avec l'ensemble de leurs partenaires.

De nombreux *partenaires* se sont impliqués dans ce projet :

- les communes d'Arlon, Attert, Aubange et Messancy,
- ainsi que le Cercle d'Histoire de Messancy-Aubange,
- le Syndicat d'Initiative d'Aubange,
- la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon,
- le Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel,
- l'antenne locale d'Attert du Contrat de Rivière Moselle,
- le Contrat de Rivière Semois-Chiers.

Nous avons pu également compter sur le soutien du Commissariat Général au Tourisme.

Après cet inventaire de ce petit patrimoine régional, des panneaux informatifs ont été créés afin de rappeler aux visiteurs le rôle essentiel que ces constructions avaient dans le passé.

*87 panneaux* ont été imprimés puis placés par les différents Services Travaux à proximité de chaque lavoir, moulin, abreuvoir,... On retrouve sur chaque panneau une photo ancienne ainsi qu'un texte expliquant quelques éléments architecturaux, historiques ou encore des anecdotes.



*Lavoir du Wäschbour à Arlon*



La « *grande lessive* » ou « *buée* » se pratiquait une à deux fois par an (au printemps et/ou en automne) et pouvait durer plusieurs jours. A la maison, le linge sale était trié, prélavé en utilisant des cendres de bois et de l'eau bouillante puis était transporté en brouette jusqu'au lavoir. Une fois lavé ou battu, le linge était rincé, puis retransporté pour être séché.

Dans certains villages, le linge était lavé directement sur les rives du cours d'eau (Athus, Nothomb).

En général, les lavoirs comportaient au minimum deux bacs, l'un pour le lavage et l'autre, proche de l'arrivée d'eau, pour le rinçage.

Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on tente de mécaniser le processus de la lessive. Pour finalement arriver à ce que nous connaissons actuellement, une machine qui lave notre linge à la température demandée,... en appuyant simplement sur un bouton. Durant ce temps, nous pouvons nous consacrer à nos multiples activités.

Un dépliant A2 a également été imprimé, en 10.000 exemplaires, et présente quelques coups de cœur par commune.

Ce projet nous permet également d'en apprendre plus sur les lavandières d'autrefois ou l'histoire des moulins dans la région.

Il nous paraît important d'expliquer aux plus jeunes ou de rappeler tout simplement comment nos grand-mères/arrière-grand-mères lavaient le linge.

La construction de *lavoirs publics* s'est faite durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par souci d'hygiène et d'amélioration du confort des lavandières. Leur localisation est déterminée par la présence d'une source ou d'un ruisseau et par la proximité des habitations. Ouverts en permanence, ils permettaient aux habitants des villages ou des quartiers périphériques des villes de laver le linge. Ces lieux avaient une place importante dans la vie de tous les jours. Les lavoirs étaient des lieux où les femmes étaient libres de leur parole et pouvaient débattre des petites histoires du village, arrangeaient d'éventuelles accordsailles... Les cancans y allaient bon train, tout se savait au lavoir.



Lavandières à Habergy (Messancy).



Autres patrimoines liés à l'eau qui ont été mis en valeur sont les *abreuvoirs* réservés au bétail et aux chevaux. Les usagers d'autrefois s'organisaient pour ne pas s'y retrouver tous à la fois avec leur troupeau. la longueur de l'abreuvoir détermine le nombre de têtes de bétail à venir s'y abreuver en même temps. Le simple bac peut aussi se combiner à un bassin pour laver et rincer ou pour toute autre tâche domestique où hommes et bêtes se côtoient.



Abreuvoir à Waltzing (Arlon) de la fin du XIXe siècle alignant deux bacs de petit granit.



Lavoir du Wäschbour à Arlon construit en 1848 comportant 2 séries de 11 bacs.

Ci-dessus : lavandière d'Athus. Bien que le Conseil communal décidât en mars 1900 d'établir neuf lavoirs sommaires, en bois, le long de la Messancy, des maris fort attentionnés avaient également installé des petites planches au bout de leur jardin afin de faciliter la tâche de leur épouse et leur éviter de se déplacer avec le linge sale, comme c'était le cas notamment sur cette photo à la Grand-Rue à Athus.

Notre région compte également beaucoup de *moulins*. Ceux-ci ont pu avoir plusieurs utilisations. La principale, est la mouture des grains pour la production de farine pour l'alimentation. Mais la force motrice développée par la roue pouvait servir à d'autres usages. Beaucoup de moulins eurent ainsi plusieurs affectations, soit spécifiques, soit variables selon les besoins ou la saison : moulin à foulon, moulin à huile, moulin à tan, platinerie, scierie, papeterie et la production d'électricité.



*Moulin de la platinerie de Bonnert (Arlon) de 1567 fut successivement un moulin à foulon, un moulin à tan, un moulin à blé, une platinerie. (1693), un moulin à céréales (1836-1950)..*



*Moulin de Habergy (Messancy).*

*Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les fonctions du moulin de Habergy étaient multiples, on y produisait saisonnièrement de l'huile de faïnes. Quand les jours commençaient à raccourcir, les familles du village récoltaient les faïnes en plaçant de grands draps sous les hêtres. Ces petites graines triangulaires produites en abondance par les hêtres fournissaient une huile jaune clair à peu près inodore, douce et agréable et qui possédait la particularité de ne pas rancir.*

*Lavoir de Longeau de 1856 (Messancy).*



*Lavoir de Rachecourt du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Aubange) auquel est accolé un abreuvoir pour le bétail au pignon côté village.*



Un document a été réalisé afin de présenter les lessives d'autrefois, l'évolution des techniques de lessivage ainsi que les différents patrimoines liés à l'eau (lavoirs, abreuvoirs, pompes, moulins, ...) par commune.

Ces *documents* sont téléchargeables sur les différents sites internet des partenaires du projet.

Ce document est basé sur :

- un ouvrage édité par le Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel « Lavandières, dentellières et Cie » de Laure Gloire et Justine Fontaine - 2018.
- La chronique n° 19, parue dans la publication du Cercle d'histoire du Pays de Messancy - 2007 - Christian Moïs.



# ICI COMMENCE LA MER

## NE JETEZ RIEN !

### *Campagne de sensibilisation pour inciter à plus de respect des cours d'eau*

1100 plaques émaillées seront placées aux abords des avaloirs partout en Wallonie.

Une campagne de la SPGE et des Contrats de Rivière de Wallonie en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) et les communes partenaires des Contrats de Rivière.

### *Pourquoi et comment améliorer la qualité de l'eau de nos rivières ?*

Certains ont tendance à jeter tout et n'importe quoi dans les éviers, les toilettes, par terre, par la fenêtre de leur voiture ou directement dans les avaloirs.

Mégots de cigarette, déchets divers, huile de friture ou de moteurs, restes de nourriture, cotons et lingettes, sirops et médicaments, ou encore résidus de peintures ou de produits toxiques, tous ces produits aboutissent à la station d'épuration perturbant leur bon fonctionnement. Quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc, inévitablement dans la mer et les océans ...

### *Ici commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !*

Les **eaux usées domestiques** restent un des enjeux majeurs de la qualité de l'eau de nos rivières. Et chacun a un rôle à jouer.

La **Wallonie et ses partenaires** investissent l'argent public pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épuration performantes. Mais leur fonctionnement ne peut être garanti s'ils sont perturbés par de nombreux déchets et toutes les substances nocives.

Il est donc important que le **citoyen** aussi agisse : utilisation de produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, réduction de la consommation d'eau, gestion des déchets.

Il s'agit de **lutter contre l'incivisme** tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis la mer, et n'aillent alimenter le « continent de plastique ».

### *Une seule solution : NE JETEZ RIEN !*

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer. Aussi, la SPGE et les Contrats de Rivière de Wallonie ont décidé de diffuser largement ce message : « *Ici commence la mer. Ne jetez rien !* ».





Rue de Sesselich à Arlon - devant l'Athénée Royal



Devant la gare d'Arlon



Rue de Sesselich à Arlon - devant l'Athénée Royal



Grand-Rue d'Arlon (piétonne)



Près de **1100 plaques circulaires en lave émaillée**, une centaine rien que pour le sous-bassin Semois-Chiers, ont été/seront placées sur la voie publique, aux abords des avaloirs.

### Et après ?

L'objectif est de multiplier les plaques supplémentaires et de poursuivre ensuite par un marquage au sol à l'aide de **pochoirs** pour les avaloirs isolés afin de diffuser le même message le plus largement possible.

Des animations scolaires et un kit pédagogique ont été développés afin de sensibiliser les plus jeunes.

Dans notre sous-bassin, nous combinons cette campagne avec la pose de **deux barrages flottants pour lutter contre les OFNI's** (Objets Flottants Non Identifiés) que nous plaçons régulièrement, depuis 2014, sur nos cours d'eau à la demande des communes et/ou des gestionnaires de cours d'eau.

### Deux outils de communication pour le grand public :

- **7 capsules vidéo sur le thème « Les égouts ne sont pas des poubelles ! »**. 7 thèmes-clés tels que les cotons tiges et les lingettes, les graisses, les hydrocarbures, les médicaments,... pour expliquer avec humour les bons réflexes à adopter dans la vie quotidienne. Disponibles sur la chaîne Youtube de la SPGE : <http://www.spge.be/fr/videos.html?IDC=2143>
- une brochure « **Le Petit livre des toilettes** » explique de façon pédagogique que les toilettes ne sont pas des poubelles : <http://www.spge.be/fr/le-petit-livre-des-toilettes.html?IDC=25&IDD=2010>



Virton



Saint-Léger



Musson



Saint-Mard

# SAUMON EN CLASSE 2020

## MALGRÉ LE CONFINEMENT, L'ABOUTISSEMENT D'UN BEAU PROJET SCOLAIRE

Deux écoles de notre région ont à nouveau protégé des centaines d'œufs de saumon atlantique. Les enfants en ont pris soin avant que les alevins ne soient relâchés en rivière.

Dans le cadre d'un projet de sensibilisation "saumon en classe" mené par le Contrat de Rivière Semois-Chiers, pour la troisième année consécutive, 200 œufs de saumon ont été confiés aux élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> primaire (30 enfants) de **l'école communale de Rachecourt (Aubange)** et aux élèves de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire (17 enfants) de **l'école communale de Houdemont (Habay)**.

Le principe général du projet est d'élever de fin janvier à fin mars, dans un aquarium d'une contenance d'environ 60 litres à 8°C (+/-0,5°C), environ 200 œufs de saumon atlantique du stade œuf au stade alevin à vésicule résorbée.



Pendant deux mois, les enfants épaulés par leurs institutrices, ont veillé à maintenir dans l'aquarium les conditions nécessaires au bon développement des œufs jusqu'à leur éclosion en alevins (température, eau claire, niveau d'eau, retirer les œufs morts (blancs),...).

Deux matinées d'animations ont également été dispensées aux élèves : cycle de vie des salmonidés, leur alimentation en fonction de leur stade de croissance, l'anatomie du poisson, le système respiratoire, le matériel utilisé pour ce projet, ... étaient au programme.

L'originalité du projet réside en une prise de conscience des enfants du maintien des conditions de qualité et de température de l'eau, assurant la survie des œufs et des alevins tout au long du projet.

Ce projet vise à sensibiliser les élèves à l'importance de la protection et de la conservation des cours d'eau ainsi qu'à l'impact de l'homme sur la qualité de l'eau et la biodiversité des milieux.

Enfin, ce projet aborde de nombreux thèmes s'intégrant dans les matières de programme scolaire : biologie (anatomie, cycle de reproduction,...), étude du milieu (indices biotiques, biodiversité,...), écologie (cycle de l'eau,...), mathématiques (calculs des volumes, du débit, ...),...

Ce projet a suscité l'intérêt et l'enthousiasme des élèves "responsables" de ces saumons mais également de tous les élèves de l'école. Beaucoup de questions ont été posées : « Combien de temps vit un saumon ? Que mange-t-il ? Quelle est la taille d'un saumon adulte ? ».

Étant donné la période de confinement que nous connaissons depuis mi-mars, les enseignants de Rachecourt ont filmé les saumons dans l'aquarium mais aussi lors de leur mise en liberté afin que de chez eux, les élèves puissent les voir et suivre leur évolution.

Ce fut une fois encore un succès : les œufs sont devenus des alevins avec une vésicule (qui leur sert à se nourrir les premières semaines).

Une fois cette vésicule résorbée, le moment était venu de leur rendre la liberté pour qu'ils puissent continuer leur croissance en milieu naturel.



C'est ainsi que le vendredi 10 avril, les 165 alevins de Houdemont ont été déversés dans la Rulles tandis que 171 alevins de Rachecourt ont été relâchés dans le ruisseau du Fond de Hazat en aval du village (malheureusement sans les enfants étant donné le confinement).

Nous remercions le Conservatoire du Saumon Mosan (CoSMos) du Service Public de Wallonie (Service de la Pêche -DNF) pour sa collaboration à la réalisation du projet mais également les élèves et les enseignants pour leur implication dans ce projet.

*Nous souhaitons une longue vie à ces petits saumons !*



# EXP'EAU À MESSANCY

BRÈVES



Exp'Eau est une exposition photographique itinérante ayant pour but de mettre en valeur notre patrimoine naturel aquatique. Dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2020, celle-ci a été placée à proximité du lac de Messancy depuis le 4 mars et les habitants de Messancy peuvent encore la découvrir durant la période de confinement.

BRÈVES



NOUS POURSUIVONS LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS FLOTTANTS SUR NOS COURS D'EAU. NOS DEUX BARRAGES SONT PLACÉS DEPUIS LE 10 MARS SUR LA MESSANCY À ATHUS (À PROXIMITÉ DE LA RUE DU LAVOIR) ET À MESSANCY (AVAL DU LAC).



La première partie de cette exp'Eau, réalisée au travers du PCDN de Habay, a pour titre « nos mardelles, à vol de libellules ». La seconde partie, initiée par le Contrat de Rivière Semois-Chiers, nous fait découvrir nos rivières sous l'objectif de Philippe Moës, photographe naturaliste.



*Point de vue depuis la roche de la Dampinée à Dohan*



Ce 12 mai 2020, la vallée de la Semois a perdu l'un de ses fidèles défenseurs.

Rien ne pourra remplacer les connaissances que Jean-Etienne Hallet avait du patrimoine de sa région. Toujours volontaire pour les partager, il laissera un grand vide.

Membre de notre Assemblée Générale depuis de nombreuses années Jean-Etienne Hallet s'en est allé.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

*L'équipe du Contrat de Rivière*



Pour vous inscrire en ligne

à ce bulletin:

**CLIQUEZ SUR MARTIN!**



**L'Inf'EAU est le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.**

L'ASBL du Contrat de Rivière Semois-Chiers est présidée par Olivier BARTHELEMY et est soutenue par la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement, les Communes d'Arlon, Aubange, Bertrix, Bièvre, Bouillon, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Herbeumont, Léglise, Libramont-Chevigny, Meix-devant-Virton, Messancy, Musson, Paliseul, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny, Virton, Vresse-sur-Semois ainsi que par la Province de Namur, Burgo Ardennes SA, Ampacet SPRL et les Sablières Lannoy SPRL.

**Cellule de Coordination**

Rue Camille Joset, 1

6730 Rossignol

Tél.: 063/388.944

Site Internet: [www.semois-chiers.be](http://www.semois-chiers.be)

**Contacts**

[ycollignon@semois-chiers.be](mailto:ycollignon@semois-chiers.be)

[scugnon@semois-chiers.be](mailto:scugnon@semois-chiers.be)

[vlequeux@semois-chiers.be](mailto:vlequeux@semois-chiers.be)

[czintz@semois-chiers.be](mailto:czintz@semois-chiers.be)

**Comité de rédaction :** Yanick COLLIGNON, Sylvie CUGNON, Valère LEQUEUX, Céline ZINTZ

Editeur responsable: Contrat de Rivière Semois-Chiers ASBL.

Illustrations: Bernard NICOLAS

© Parc Naturel de Gaume

